

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT-
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- informe ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 23 avril 2021, a fixé le montant du dividende par action à 5 dinars avec le nouveau nominal de 5 dinars, soit 100% de ce nouveau nominal.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également chargé le Directeur Général de la banque de mettre en paiement ces dividendes à une date qu'il fixera.

Usant de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a fixé la date de mise en paiement de ces dividendes à partir du lundi 10 mai 2021.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.